



3 H PAR SEMAINE



RESPONSABILITÉS À L'ECHELLE DE LA JUNIOR

LE OU LA DSI S'OCCUPE DE LA GESTION DES OUTILS NUMÉRIQUES DANS LA JUNIOR. SES MISSIONS CONSISTENT À FACILITER LEURS UTILISATIONS PAR LES AUTRES MEMBRES DE LA JUNIOR, TOUT EN APPLIQUANT LES CRITÈRES DE LA RGPD. LE POLE DSI A AUSSI POUR OBJECTIF D'AMÉLIORER LES ÉCHANGES D'INFORMATIONS AU SEIN DE LA JUNIOR EN GERANT LES MESSAGERIES D'ÉQUIPES ET L'ORGANISATION DE L'ARCHIVAGE ET A LA MISSION D'AMÉLIORER LE SITE INTERNET POUR GARDER UNE IMAGE D'AEP MODERNE ET SÉRIEUSE.



RESPECTER LES CRITÈRES DE LA RGPD  
GÉRER LES LICENCES UTILISÉES PAR LA JUNIOR ET SES INTERVENANTS  
RÉPONDRE AUX BESOINS DES MEMBRES  
GESTION DES COMPTES DES MEMBRES  
GESTION ET AMÉLIORATION DU SITE



- MOTIVÉ
- TRAVAILLER EN ÉQUIPE
- AVOIR UN ŒIL CRITIQUE
- AIMER RESTER SUR SON ORDINATEUR



2020 CHAHINE-NICOLAS ZEDE



2021 THIBAUT TOSTAIN



2022 CLÉMENT CHERBONNEL